

## Les Services Ménagers Roy lauréat des Mercuriades

par Julie Charette

Voir tous les articles de Julie Charette

Article mis en ligne le 16 avril 2007 à 14:39

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

> Julie Charette

Dans le cadre de la 27<sup>e</sup> édition du concours Les Mercuriades, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) a souligné, le 11 avril, le mérite de l'entreprise Les Services Ménagers Roy. « C'est un très grand honneur, surtout que c'était la première fois que nous posions notre candidature », a expliqué Julie Roy, la vice-présidente exécutive de l'entreprise.

Les Services Ménagers Roy sont lauréats dans la



**Bruno Gingras, vice-président au service à la clientèle chez Hydro-Québec, est accompagné de Guy Roy, fondateur et président du conseil d'administration des Services ménagers Roy, et de Julie Roy, vice-présidente exécutive des Services Ménagers Roy. (Photo: gracieuseté)**

catégorie « Responsabilité sociale et développement durable ». Depuis 50 ans, cette entreprise familiale basée à Anjou œuvre dans le secteur de l'entretien ménager d'édifices. Elle offre une série de services, notamment une aide après sinistre développé grâce à des partenariats avec les compagnies d'assurance et un service de gestion technique d'immeubles.

Les Services Ménagers Roy compte plus de 1400 employés dans l'ensemble du Québec et accordent une importance particulière à la formation de leurs employés pour les sensibiliser aux problématiques environnementales. « Notre but, c'est d'être vert à 90 % d'ici un an. Nous sommes présentement à 75 % et nous déployons beaucoup d'efforts dans le domaine de la recherche et du développement », a confié Mme Roy.

Depuis 2004, la compagnie est accréditée ISO 9001 : 2000, ce qui offre à sa clientèle une assurance de qualité. L'entreprise s'est donnée comme mission d'intégrer les nouveaux arrivants, les jeunes et les personnes souhaitant revenir sur le marché du travail.

Les Mercuriades célèbrent chaque année les succès de l'entrepreneuriat québécois. Le concours a été mis sur pied afin d'encourager et de favoriser le rayonnement des entreprises québécoises, aussi bien ici qu'à l'étranger. « Par leur réussite, ces entreprises nous prouvent à quel point il est profitable de faire les choses différemment, de sortir des sentiers battus et d'innover sans cesse pour figurer parmi les meilleurs », a indiqué par voie de communiqué, la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

### Vos commentaires